



CHARTRE D'ETHIQUE

- I. Pharma Logistics Club (PLC) est une association de type loi 1901. L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.
- II. Toutes les informations, propos des membres de Pharma Logistics Club (PLC) ne devront en aucun cas être divulgués, utilisés en dehors des commissions de travail.
- III. Toute publication, image, photographie émanant d'un des membres de l'association ne pourra se faire sans l'accord écrit dudit membre. La signature d'une autorisation de droit à l'image est obligatoire à l'entrée dans l'association.
- IV. Aucune information relative aux entreprises représentées par les membres ne devra être utilisée à des fins commerciales, faire l'objet d'une utilisation publique ou privée, servir l'intérêt d'une tierce société.
- V. Le concept de Pharma Logistics Club (PLC) consiste, en tout premier lieu, à « apprendre les uns des autres », à échanger sur les approches métier. Pharma Logistics Club (PLC) est, en toute logique, propice à l'éclosion de partenariats dans un contexte détendu, sans pression.
- VI. Pharma Logistics Club (PLC) fonctionne de manière démocratique. Elle dispose de statuts et d'un règlement intérieur librement discutés et adoptés par ses membres, et conformes à la présente Charte ainsi qu'aux statuts types.
- VII. Notre charte est le document de référence qui aide tout membre à intégrer « l'éthique Pharma Logistics Club (PLC) » au quotidien. Cet engagement pose des repères pour l'ensemble des acteurs, contribue à donner du sens et de la valeur à notre organisation.
- VIII. Tout adhérent au Pharma Logistics Club (PLC) s'engage par écrit à respecter la Charte éthique. Le Président présente à tout nouvel adhérent la Charte éthique et lui fait signer un acte d'engagement à la respecter et à la mettre en oeuvre.
- IX. Pharma Logistics Club (PLC) s'engage à garantir la confidentialité des informations personnelles des membres et adhérents.
- X. Pharma Logistics Club (PLC) s'engage à faciliter un dialogue fondé sur l'écoute, le respect, l'esprit d'équipe, la confiance et l'échange de bonnes pratiques professionnelles.

A, le..... 20.....

Le Membre

Le Président